DLP 10-06-98003336



AVERTISSEMENT GRANDES CULTURES

destiné aux Agriculteurs du Lauragais, de la Piège et du Razès, rédigé en collaboration avec la ferme de Loudes et la Chambre d'Agriculture.

N° 10 C du 03/06/98 GRANDES CULTURES N° 8

TOURNESOL : Phomopsis : Variétés sensibles et oléiques : traitez
MAIS conso. : Ravageurs : Intervenez (sésamie-pucerons-vers gris)
NB : pour les maïs semences se reporter au bulletin spécialisé édité par notre service en collaboration avec les techniciens du GCO

TOURNESOL

Les stades sont très échelonnés, allant de 2 à 8 feuilles.
PHOMOPSIS : Le % de maturité des périthèces suivi par un modèle mathématique indique 50% de maturité au 28/05 et un début de projections d'ascospores avec des phases de contamination sur cette fin de mois de mai; nous continuons toutefois à suivre ces projections sur des pièges (lames vaselinées) contenant des cannes infestées de phomopsis en 1997, et nous avons enregistré les premières prises ce début de semaine.
Les prochaines pluies ne pourront donc qu'être favorables à l'augmentation de ces projections.

Les variétés sensibles et Oléiques doivent être conduites avec une protection double compte tenu de leur sensibilité au phomopsis.
Intervenez au stade 8-10 feuilles et renouvelez environ 15 jours après, au plus tard au stade limite passage tracteur ; pour les autres variétés attendre ce stade (un prochain avis fera le point)

PUNCH CS	**0.8 L/HA**
GORGONE	**2 L**

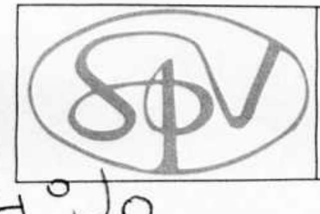
PUCERONS : Certaines parcelles sont colonisées par des pucerons vert pâle (Brachycaudus hélichrysi), parfois de façon assez importante, même si les orages que nous venons de connaître les ont provisoirement perturbés ; cela se traduit par des crispations et gaufrages du feuillage
Si vous constatez leur présence maintenant, du stade 2 à 8 feuilles (au-delà au dégagement du bouton floral, la nuisibilité est moindre) une intervention peut se justifier avec au moins 50% de plantes colonisées

BEST	**1.5 L/HA**
ENDURO	**0.4 L**
KARATE K	**1.5 L**

MAIS CONSO.

La plupart des parcelles sont maintenant au stade 5-7 feuilles.
Le vol de ***SESAMIE*** est très important cette année (piégeage sexuel par femelles) sur quasiment l'ensemble du secteur ; l'optimum de vol, en accord avec la modélisation informatique que nous suivons cette année, se situe sur la période derniers jours de mai, début juin.
On peut voir également des pieds détruits par les ***VERS GRIS***, ravageur particulièrement actif cette année.
Quelques ponctuations blanches sur les feuilles indiquent aussi la présence de ***CICADELLES*** que l'on arrive à voir voler autour des pieds de maïs.
Les ***PUCERONS*** sont présents, même si les dernières pluies leur ont été provisoirement défavorables ; les céréales arrivent à des stades de maturité avancée entraînant le déplacement des pucerons vers les maïs.

Que vos parcelles aient été protégées avec **Gaucho ou pas** vous devez au stade actuel (au moins 5 feuilles) assurer immédiatement une protection contre la sésamie ; 2 applications à demi-dose **(dose sésamie)** à 12-15 jours d'intervalle assurent une bonne efficacité.
DECIS CE **0.4 L/HA** (Sésamie + vers gris + cicadelles)
TALSTAR **0.1 L** **ou** **TALSTAR flo** **0.125 L** (Sésamie + vers gris + pucerons en faible infestation)
KARATE vert **0.15 L** (Sésamie + vers gris + cicadelles + pucerons en faible infestation)
En cas de fortes infestations de pucerons (100 individus par plante) utilisez une dose pleine **(dose pucerons)** des spécialités pré citées
TALSTAR **0.3 L** **ou** **TALSTAR flo** **0.375 L**
KARATE K **1.25 L** (contenant du pirimicarbe)
Dans la majeure partie des cas l'intervention contre la Sésamie suffira à maîtriser l'ensemble des autres ravageurs



DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
ZAC D'ALCO - B.P. 3056
34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Tél. : 04 67 10 19 50 - Fax : 04 67 03 10 21

PUBLICATION PÉRIODIQUE
IMPRIMERIE DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
LE DIRECTEUR M. FREYDIER - N° D'INSCRIPTION 531 AD
ABONNEMENT ANNUEL - RÉGISSEUR DE RECETTES DE LA D.R.A.F.
Trésor Public de l'Hérault 00001003365